



Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie

A tous les membres du MRAX

Bruxelles, le 9 juin 2006

Objet : Convocation pour la prochaine Assemblée générale statutaire du MRAX

Chers membres,
Cher-e-s ami-e-s,

J'ai le plaisir de vous inviter à notre prochaine Assemblée générale statutaire.

Elle aura lieu :

**le lundi 26 juin 2006 de 18h à 21 h
à Bruxelles Laïque, rue de Stalingrad**

L'ordre du jour, tel que fixé par le Conseil d'administration du 2 juin dernier, est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière A.G. ;
2. Bilan moral, rapport d'activités et comptes : présentation, discussion et approbation (le bilan moral et le rapport d'activités peuvent être obtenus, sur demande, au secrétariat du MRAX ou consultés sur notre site dès le 19 juin prochain à 18h ; les comptes ne peuvent être obtenus que sur demande au secrétariat du MRAX) ;
3. Décharge des administrateurs ;
4. Le cas échéant, et conformément aux statuts, élection d'éventuels administrateurs qui se seront déclarés officiellement candidats (pour finir le mandat d'administrateurs démissionnaires) auprès du Président avant le 19 juin 2006.
5. Perspectives et budget pour l'année 2006 ;
6. Divers.

Nous terminerons cette soirée par un verre de l'amitié.

Espérant vous retrouver nombreux/ses le 26 juin prochain, je vous adresse mes respectueuses salutations.

Radouane BOUHLAL
Président

DOCUMENT A RENVOYER POUR LE MARDI

20 JUIN 2006, A 16 HEURES AU PLUS TARD

A l'attention du secrétariat du MRAX, 37 rue de la poste 1210 Bruxelles

Par télécopie : 02/218.23.71 ou par courriel : didier.delaveleye@mrax.be

Procuration

Nom, Prénom :

Adresse :

O Je ne pourrai être présent et, en ma qualité de membre effectif, donne procuration à :

Nom de la personne à qui je donne procuration :

Date :

Signature :

J'ai pris bonne note du fait que les membres effectifs ne peuvent recevoir plus de deux procurations. J'ai donc pris contact avec la personne de mon choix .

ORGANISATION DE L'AG DU 26 juin 2006
Remarques importantes

POUR POUVOIR VOTER

- Les membres déjà effectifs qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation (20 euros / 7,5 pour les chômeurs, pensionnés et moins de 26 ans) pour l'année 2006 sont appelés à le faire au plus vite (n° de compte : 001-2329854-87).
Les personnes qui souhaitent payer leur cotisation le jour de l'AG voudront bien être là dès 17h30, ceci pour éviter tout retard dans le déroulement de la réunion.

SI VOUS VOULEZ VOTER SANS ÊTRE PRÉSENT (SYSTÈME DE PROCURATION) :

- Un membre effectif pourra valablement être porteur de deux procurations maximum.
- Les procurations doivent être nominatives.
- C'est au membre effectif qu'il revient de prendre contact directement avec la personne à laquelle il compte donner procuration (le secrétariat du MRAX se tient cependant à disposition des membres qui ont du mal à trouver les coordonnées d'autres membres) ;

DÉROULEMENT ET ORGANISATION DE L'AG STATUTAIRE :

Pour pouvoir voter sur les points visés à l'ordre du jour, il faut avoir été reconnu comme membre effectif lors d'une des précédentes A.G. et par ailleurs, être en ordre de cotisation pour l'année 2006.

Le formulaire joint à cette convocation permet, en cas d'absence, aux membres déjà effectifs de donner une procuration de vote à l'intention d'un-e autre membre effectif.

Afin de faciliter le travail de notre secrétariat, le document doit impérativement nous parvenir pour le mardi 20 juin prochain au plus tard.

Trois moyens sont à votre disposition pour ce faire :

- le courrier postal (37, rue de la poste 1210 Bruxelles)
- le fax (02/218.23.71)
- et le courriel (didier.delaveleye@mrax.be)

BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ?

**Vous ne savez plus si vous êtes déjà membre effectif ou si vous êtes
simplement membre adhérent ?
Vous ne savez plus si vous êtes en ordre de cotisation pour l'année 2006 ?
Vous vous posez d'autres questions....**

**N'hésitez pas à téléphoner, durant les heures de bureau
au secrétariat du MRAX :
02/ 209.62.50.**

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner !

Pensez aussi à visiter notre site www.mrax.be